

**Le SIAHVY gérait et facturait depuis 2017
une installation fantôme au Clos de Launay
à Saint-Lambert-des-Bois**

Le promoteur qui a réalisé en 1991 la viabilisation des 8 parcelles à construire du Clos de Launay devait au titre du permis de construire une station d'épuration, qui s'est transformée en 3 fosses de stockage des effluents des eaux usées (EU) pour être vidangées tous les trimestres, puis tous les 2 mois en raison de ses débordements constatés des EU dans le Rhodon.

Comment ce syndicat qui à la compétence assainissement et œuvre pour la protection des rivières, peut prendre en charge une installation reconnue polluante avec ses débordements dans le Rhodon, sans la contrôler avant de la gérer ...

Silence gardée pendant près de 30 ans des eaux usées dans le Rhodon, de 13 habitations dont 8 du Clos de Launay, stockées dans une seule petite fosse de 2,5 m³ (alors que pour un assainissement individuel au Clos de Launay, la fosse assainissement serait de 5 m³ pour une habitation), et non 3, annoncées par la mandature de l'époque auprès des propriétaires du Clos de Launay et des habitants de la commune, elles vont directement dans le Rhodon, chassées par les eaux pluviales de 2 habitations mal raccordées...

**L'Agence de l'eau toujours prête à faire
un chèque en blanc au SIAHVY,
comme pour le projet finalisé en 2020 de l'assainissement collectif du
bourg avec une étude économique bidonnée au profit du collectif, avec
un coût prohibitif de plus de 4 m€, alors que la mise en conformité des
assainissements individuels se situait autour de 500 k€.**

**Et la Police de l'Eau de la DDT du 78,
inexistante;
- pour le contrôle d'installation collective d'assainissement,
- pour l'application de la loi,
malgré l'eau du Rhodon polluée à sa source depuis des décennies,
par la station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis et de la Verrière,
gérée depuis 2017 par le SIAHVY.**

**Au verso notre constat visuel du 23 janvier
de l'installation fantôme.**

Saint-Lambert-des-Bois – Le Clos de Launay

Visite du 23/01/2023 de l'installation de stockage des effluents (EU) des 13 habitations, suite aux odeurs d'eaux usées du Rhodon signalées le 22 janvier au matin, au niveau du pont du chemin Jean Racine en aval du moulin de Fauveau.

Notre constat :

Photo - **ouverture du tampon de la 1ère cuve de stockage** : ce n'est pas une cuve de stockage, mais un simple regard de contrôle et d'intervention en cas de bouchon, profondeur 1m et diamètre buse 1,25 m.

- Regard avec un fonctionnement correct, situé à 10 m du Rhodon.



Photo - **ouverture du tampon de la 2ème cuve de stockage** : ce n'est pas une cuve de stockage, mais un 2ème regard de contrôle et d'intervention en cas de bouchon, profondeur 1m et diamètre de la buse 1,25 m, profondeur du transit du flux des effluents des eaux usées environ 10 cm.

- Regard chargé dans le fond des matières des effluents des eaux usées, situé à moins de 10 m du Rhodon

p.m. le tampon fonte était sous de la terre et des feuilles, grande difficulté pour l'ouvrir, il n'a pas dû être ouvert depuis des années.



Photo 1 - **ouverture du tampon de la 3ème et dernière fosse de stockage**: en débordement d'eaux usées, profondeur 2m et diamètre de la buse 1,25 m, soit 2 m3 de stockage pour les 13 habitations.

- Une non-conformité assainissement collectif, gérée par le SIAHVY et facturée sur la facture d'eau !!!
- La norme pour une habitation type clos de Launay en ANC serait une fosse d'assainissement individuel de 5 m3, hors fosse de filtration, la capacité de stockage avec 3 fosses de stockage mise en œuvre par le promoteur AVIAM en 1991 n'existe pas !!!
- Conséquence un écoulement permanent depuis 1992 des EU de 8 habitations puis de 13 dans le Rhodon !!!
- Fosse gorgée d'eaux de pluie en raison du réseau EP de 2 habitations (une non-conformité des réseaux EU/EP depuis les années 1992/1993), située à moins de 5 m du Rhodon.

Photo 2 - rejet de la (dernière) cuve de stockage d'eaux usées stagnantes dans le fossé débouchant dans le Rhodon.



1



2

L'eau est une priorité
que nous devons préserver